

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 juin 2007
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)	Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)	M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)	Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. LOTHAIRES Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel	M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRES Pierre (à partir de 11 h 20)
M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)	M.SEGUREL J.Pierre à M.FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

Régie du Service public de l'Eau industrielle - Intégration dans les comptes de la Régie du patrimoine et des sources de financement affectés au service public - Décision modificative n°1 - Décisions - Adoption

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2006/0858 du 24 novembre 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé :

- de créer au 1^{er} décembre 2006 la régie à simple autonomie financière du Service Public de l'eau industrielle, avec un démarrage de son fonctionnement au 1^{er} janvier 2007,
- que cette nouvelle régie reprendrait à son compte le patrimoine affecté au service public de l'eau industrielle et la dette contractée par la Communauté urbaine de Bordeaux pour rembourser les sommes avancées par l'Agence de l'Eau et par le budget principal.
- de réitérer les durées d'amortissement adoptées par le Conseil de communauté dans sa délibération n°2002/0923 du 20 décembre 2002.

Pour donner suite à ces décisions, il convient aujourd'hui pour la Régie d'intégrer dans ses comptes le patrimoine du service public de l'eau industrielle qui lui est remis en affectation, ainsi que les sources de financement (subventions et avances) afférentes à cet actif.

1- Affectation des biens du service public de l'eau industrielle dans l'actif de la Régie

Les biens immobiliers, les équipements, installations et matériels constitutifs du patrimoine relevant du service public de l'eau industrielle sont à affecter à l'actif de la Régie pour une valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2007 de 10.700.339,74 €, selon la décomposition ci-après :

Compte	Libellé	Valeur d'origine	Amortissements cumulés au 01/01/2007	V.N.C. au 01/01/07 des biens
2111	Terrains nus	346 081,25	0,00	346 081,25
2121	Agencement et aménagement de terrains	758 759,93	91 051,20	667 708,73
21311	Bâtiments d'exploitation	3 462 204,65	415 271,82	3 046 932,83
2151	Installations complexes spécialisées	1 507 993,15	452 397,96	1 055 595,19
21531	Réseaux d'adduction d'eau	4 832 117,28	241 605,87	4 590 511,41
2154	Matériel industriel	1 026 128,64	307 838,58	718 290,06
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 799,00	5 279,40	3 519,60
2184	Mobilier	8 049,96	2 415,00	5 634,96
2313	Constructions en cours	184,41	0,00	184,41
2315	Installations techniques en cours	265 881,50	0,00	265 881,50
TOTAL		12 216 199,77	1 515 859,83	10 700 339,94

2- Intégration des sources de financement dans les comptes de la Régie

2-1 Subventions d'équipement

Les subventions d'équipement à intégrer dans les comptes de la Régie pour une valeur nette comptable de 8.472.081,80 € se décomposent comme suit :

Compte	Libellé	Valeur d'origine de la subvention	Reprises cumulées au 31/12/20/06	V.N.C. au 01/01/07 des subventions
13111	Subventions d'équipement versées par l'Agence de l'eau	2 290 627,99	296 329,38	1 994 298,61
13118	Subventions d'équipement versées par le FNADT	1 067 143,12	138 052,03	929 091,09
1312	Subventions d'équipement versées par la Région	1 949 019,86	252 136,89	1 696 882,97
1313	Subventions d'équipement versées par le Département	914 694,10	118 330,32	796 363,78
1315	Subventions d'équipement versées par la Communauté	765 366,37	99 012,39	666 353,98
1317	Subventions d'équipement versées par le FEDER	2 744 082,31	354 990,94	2 389 091,37
TOTAL		9 730 933,75	1 258 851,95	8 472 081,80

La Régie pourra, ainsi, reprendre chaque année une quote-part de ces subventions en recettes de la section de fonctionnement de son budget sur la durée d'amortissement des biens et financer, le cas échéant, une partie des dotations annuelles aux amortissements des investissements.

2-2 Transfert de la dette

La Régie reprendra à son compte la dette restant due constituée d'avances versées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et d'une avance octroyée par le budget de rattachement de la Collectivité (Budget Principal).

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2007 s'établit à 2.273.602,44 €, selon le détail ci-après :

N° emprunt	Capital emprunté	Année souscription	remboursements effectués	capital restant dû au 01/01/07	date de fin d'échéance
92351 - AEAG	1 756 212,68	2001	351 242,52	1 404 970,16	10/11/2014
92383 - AEAG	439 053,17	2003	87 810,62	351 242,55	25/07/2014
92384 - AEAG	95 362,15	2003	19 072,42	76 289,73	25/07/2014
92385 - BP	601 500,00	2003	160 400,00	441 100,00	15/12/2077
TOTAL	2 892 128,00		618 525,56	2 273 602,44	

Ce dossier, présenté au Conseil d'exploitation de la Régie du Service Public de l'Eau industrielle en date du 13 juin 2007, a recueilli un avis favorable.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir décider :

- D'affecter dans l'actif de la Régie du Service Public de l'Eau industrielle le patrimoine dédié à son activité, pour une valeur nette comptable de 10.700.399,74 € au 1^{er} janvier 2007,
- D'intégrer concomitamment dans son bilan, à hauteur de 8.472.081,80 €, les subventions d'équipement affectées au financement de ces équipements,
- D'intégrer dans les comptes de la Régie, aux fins de remboursement selon les échéanciers arrêtés avec les parties concernées, l'en-cours de la dette contractée par la Communauté urbaine de Bordeaux et restant dû au 1^{er} janvier 2007, soit 2 273 602,44 €,

- D'adopter, par chapitre, en application des dispositions de l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente Décision Modificative n°1 destinée à retracer les opérations décrites ci-avant au budget de la Régie.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 JUILLET 2007**

PUBLIÉ LE : 4 JUILLET 2007

M. JEAN-PIERRE TURON